

Sous le signe de la protection de la population

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **51 (2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUATORZIÈME RAPPORT ANNUEL DE L'OSC LAUSANNOIS

Sous le signe de la protection de la population

Salle comble pour l'auditorium de la Rama à Montheron. Outre les 150 cadres de l'ORPC, on notait la présence de Maurice Calame, président du Conseil communal, Daniel Brélaz, syndic et Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique ainsi que beaucoup de représentants des autorités cantonales et associations partenaires. Une intéressante conférence, présentée par Cindy Seiler, consacrée à la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a clôturé la partie officielle.

RENÉ MATHEY

Comme l'a rappelé Marc-André Marchand, chef de l'Office de la sécurité civile (OSC) lausannois, Montheron bénéficie probablement encore aujourd'hui de l'influence des cisterciens qui se sont implantés en 1142. En

effet, tout d'abord centre de protection civile inauguré en 1983, il a subi la réforme 95, puis l'optimisation 99 qui l'obligeront à changer de cap. Dès 2002, ce centre deviendra celui de la formation de la ville de Lausanne, lui évitant ainsi le destin de l'abbaye de Montheron qui a disparu lors de la réforme protestante en 1536 (comme d'autres centres régionaux de PCI).

Quant au colonel Cachin, patron du SIS et de la protection civile, a mis l'accent sur le remarquable et remarqué engagement de la PCI lausannoise dans le cadre du G 8. Sans oublier de citer les nombreuses interventions et aides de la protection civile dans diverses manifestations. Pour Jean-François Cachin, les défis que propose la nouvelle Loi fédérale seront relevés. Il ne doute pas un instant que l'organisation lausannoise saura s'adapter pour le bien de tous.

Pour la directrice de la Sécurité publique, Doris Cohen-Dumani, le côté «inquiétant» de toutes les restructurations ou réformes en cours n'est pas vraiment de nature à stabiliser l'opinion: nouvelles technologies, nouveaux besoins, vieillissement de la population, etc. entraînent un manque de ressources et par conséquent l'obligation de faire des choix parfois difficiles: «La protection civile n'a pas toujours une très bonne cote auprès du public et de certains politiciens (!), qui hésitent à lui octroyer les moyens nécessaires...»

Tout n'est pas si... brillant

Dans son rapport, Marc-André Marchand relève que les restructurations successives, mais aussi et surtout une augmentation de la fréquentation du centre ont modifié l'organisation. Celle-ci repose maintenant sur deux piliers: l'Office de la sécurité civile (OSC) qui



Doris Cohen-Dumani,
directrice de la
Sécurité publique
lausannoise.



Marc-André Marchand:
«2004 sera une année
charnière...»



Jean-François Cachin,
patron du Service
de secours et
d'incendie de la ville
de Lausanne.



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Plus de 160 personnes pour le rapport de l'ORPC.

comprend l'instruction, la gestion des cours et contrôles, l'infrastructure (arsenal, bureau technique) et le secrétariat de l'OSC et du centre de formation et le Centre de formation avec sa section logistique.

L'année 2003 aura marqué la fin des cours d'introduction de quatre jours au profit d'une école de formation (à Gollion) qui s'étend sur deux semaines. Au-delà de l'événement, il s'agit bien d'un changement de culture. En effet, les jeunes de 19 ans sont recrutés en commun (armée/PCI ou autre destination) et suivront une école de formation en principe l'année suivante.

Du côté de la Confédération, c'est moins brillant: «Tout comme la Poste qui augmente ses tarifs mais se dégingue, le secteur instruction de l'OFPP (ancien OFPC) annonce aussi la couleur. Le Centre fédéral de Schwarzenbourg a beau être certifié «Eduqua» – certification comparable à ISO –, les cours supprimés sont légion, alors que si d'aventure ils subsistent, les classes se limitent parfois à quatre participants!»

Bref regard sur 2004

Pour Marc-André Marchand, 2002 et 2003 ont marqué le début des préparations à la réforme PCI XXI. L'année 2004 sera une charnière pour les derniers ajustements et autres corrections.

Dès 2005 l'ossature devrait être la suivante:

- D'un effectif de 6400 hommes, elle est définitivement arrêtée à 1502 unités (tous compris dans les FIR et les FAR).
- 4500 personnes ont été libérées (dont 300 actifs au 31.12.2003).
- Depuis le 1^{er} janvier ce sont 1000 astreints âgés de 21 à 40 ans qui viennent étoffer les rangs.
- Le solde proviendra des écoles de formation et, d'ici 3 voire 4 ans, le quota de 1500 sera atteint.



De g. à dr.: Doris Cohen-Dumani et Daniel Brélaz, syndic de Lausanne.

Cindy Seiler,
suppléante du chef de l'information
de la CENAL.



Et puis, on ne parlera plus de secteurs puisque ceux-ci ont fait place à des zones (!). Ainsi, la ville est divisée en trois zones, un état-major ORPC et trois EM de zone. Chaque zone étant dotée de compagnie appui et compagnie d'assistance. Notons encore que la ville est dotée d'un groupe alarme PBC (Protection des biens culturels) mobilisable en une heure. Enfin et pour 2003, l'ORPC lausannois a accompli 3000 jours de cours de répétition, 2000 jours au profit de la collectivité et 1300 jours d'instruction.

Pour clôturer ce rapport annuel, les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt un exposé sur la CENAL, présenté par Cindy Seiler, suppléante du chef d'information de ce même organisme. De l'avis unanime, ce remarquable exposé aura réussi à faire (presque) comprendre le rôle que joue cet organisme essentiel, mais finalement doté de moyens dérisoires en regard des objectifs qui lui sont fixés. □